



PROJET INTER-ACADÉMIQUE SUR L'ALIMENTATION DURABLE EN ILE-DE-FRANCE

Informations Importante en vue de l'organisation de la journée de Négociation

SCENARIO :

Au lendemain de la COP 24, les acteurs de différents secteurs se mobilisent sur leur contribution aux Objectif de Développement Durable.

En Ile-de-France, le secteur agro-alimentaire s'interroge particulièrement sur son rôle au sein d'un territoire en constante urbanisation.

Il est impératif que chacun s'engage en faveur d'un système agro-alimentaire durable afin de réduire durablement l'impact du secteur sur l'environnement mais également d'améliorer le partage de la richesse au sein de la chaîne de valeur.

Comment assurer la transition du système agroalimentaire vers un modèle plus durable et traduire en actes concrets les bonnes volontés de chacun alors que la pression des contraintes économiques se fait toujours sentir sur le secteur ?

PRINCIPE DE LA SIMULATION :

Tout au long de la journée de simulation, 3 Commissions se dérouleront en parallèle. Le but des Commissions est de produire, par le biais des discussions entre acteurs – ou « négociations » - une version définitive du chapitre relatif à la thématique abordée dans la Commission.

Y seront discutés :

- **L'article**, texte de mise en contexte, et d'explicitation globale des enjeux partagés
- **L'objectif**, commun à tous les acteurs
- **Les engagements** de chaque acteur partie prenante à la discussion
- **Les amendements** de que chaque acteurs (proposition d'engagement ou demande d'acteur)

Les Commissions traiteront chacune d'une Thématique de l'Accord.

- Commission A : **Développer les initiatives locales et créer des synergies**
- Commission B : **Lutter contre le gaspillage alimentaire**
- Commission C : **Réussir la transition écologique et économique de notre système agro-alimentaire**

PARTICIPANTS AUX COMMISSION :

14 à 16 Négociateurs par commission – 1 élève par établissement participant.

15 Rapporteurs pour la journée – élèves qui agiront en soutien aux négociateurs principaux et auront plus un rôle d'observateur pendant les sessions (prises de note, rédaction d'articles, vidéo, photos...) et changeront de Commission à chaque session de négociation.

Catégories d'acteurs présents dans les commissions :

- Producteurs
- Transformateurs
- Distributeurs
- Restaurateurs
- Société Civile
- Pouvoirs Publics

DÉROULÉ DES NÉGOCIATIONS EN COMMISSION :

PREMIER TOUR : Son objectif est de faire une première « prise de température » sur la position des acteurs vis-à-vis des dispositions générales, communes à tous, du Chapitre traité dans la Commission.

- **ÉTAPE 1.1** : Lecture par le modérateur de l'Article et de l'Objectif Général.
- **ÉTAPE 1.2** : Tour de table : proposition d'amendement de l'Article et/ou de l'Objectif.
- **ÉTAPE 1.3** : Premier vote sur les propositions amendement.

Les points qui n'auraient pas fait consensus à ce stade sont mis de cotés et seront réétudiés dans les prochains tours.

DEUXIÈME TOUR : Une fois les dispositions générales validées dans leur ensemble et les points de tensions identifiés, le deuxième tour consiste à s'accorder sur les engagements de chaque acteur pour contribuer à la réalisation de l'objectif commun.

Les étapes suivantes seront répétées pour chacune des catégories d'acteurs présentes au sein de la Commission. (6 fois en tout).

- **ÉTAPE 2.1** : présentation de l'acteur « z » et lecture de la version de son engagement présent dans la proposition d'Accord.
- **ÉTAPE 2.2** : Étude des éventuelles propositions d'engagements complémentaires / alternatifs formulées par l'acteur « z » à partir de la première version de son engagement dans la proposition d'accord.
- **ÉTAPE 2.3** : Étude des demandes formulées par les autres acteurs vis-à-vis de l'engagement de l'acteur « z »
- **ÉTAPE 2.4** : Prise en note des contres propositions et/ou demande de contreparties formulées par l'acteur « z » au regard des demandes de l'ÉTAPE 2.3.
- **ÉTAPE 2.5** : Premier tour de vote sur les engagements de l'acteur « z », sous réserve des contreparties énoncées en ÉTAPE 2.4.

Ces étapes sont ensuite à répéter pour chacune des catégories d'acteurs présentes à la Commission. Les contreparties demandées par l'acteur « z » en ÉTAPE 2.4 seront lues en ÉTAPE 2.3 de l'acteur concerné.

TROISIÈME TOUR : Une fois les engagements de chaque acteur retravaillés et validés par tous, un dernier tour de vote est organisé pour valider la forme définitive de l'article, de l'objectif et des engagements présents au Chapitre étudié par la Commission.

- **ÉTAPE 3.1** : Vote sur la validation de l'Article et de l'Objectif Général.
- **ÉTAPE 3.2** : Vote sur la validation des Engagements (1 vote par engagement)
- **ÉTAPE 3.3** : Vote définitif général sur le Chapitre

Si des points de blocage persistent, ils doivent être adressés un à un jusqu'à ce qu'à validation complète du chapitre par la Commission.

MODALITÉS DE VOTE :

Les tours de vote se font à main levée. Chaque catégorie d'acteur possède une voix. Le vote se fait à l'unanimité puis à la majorité si les négociations échouent.

RÔLE DES MODÉRATEURS :

Pendant les sessions de négociation :

Les modérateurs seront chargés d'animer et d'encadrer les échanges en commission. Ils auront la responsabilité d'assurer le bon déroulé des différentes étapes de la négociation afin que chaque article / objectif / engagement / amendement soit passé en revue et que chaque acteur ait eu l'occasion de s'exprimer.

Au fur et à mesure que les rubriques de l'accord seront adoptées par voie de vote, le modérateur devra modifier l'accord en direct afin qu'une version définitive puisse être remise aux organisateurs en fin de journée et signée par les élèves lors de la Cérémonie de clôture.

Pendant le temps de préparation de la restitution (45')

À la fin de la journée, lors que toutes les rubriques du Chapitre auront été traités, les modérateurs devront, à l'aide des élèves présents préparer les prises de paroles des élèves pour la restitution collective.

La préparation de cette prise de parole consiste en 3 temps.

- Remplir la slide de restitution des engagements relatifs à la thématique de sa commission. Cette slide comporte :
 - o L'objectif commun final (qui sera annoncé par le modérateur)
 - o Les engagements synthétisés de chaque acteur (qui seront annoncés par les porte-paroles élèves)
- S'assurer de la désignation des 6 élèves (1 par catégorie d'acteur présent) porte-paroles chargés de restituer les engagements de leur acteur.
- Remettre à l'équipe organisatrice, la version finale de l'accord ainsi que la slide complétée avec les élèves.

OUTILS MIS À DISPOSITION DES MODÉRATEURS :

- Liste des élèves présents dans leur Commission
- Déroulé timé de la journée
- Description des étapes à suivre pour assurer le bon déroulé des négociations
- Version word de la proposition d'accord pour modification au fil des négociations
- Template de slide de restitution